

QUI ÊTES-VOUS, MONSIEUR LE MAIRE ?

Marc PRIVAL

Dans les lignes qui suivent, je relate une expérience qui s'est déroulée dans le Cantal l'année dernière (CES de la Jordanne, Aurillac) et que je poursuis cette année dans le Puy-de-Dôme (Cournon).

Le maire étant un personnage présent dans chaque commune, l'enquête peut nous mener facilement à lui. Le recrutement rural d'un CES de ville (Aurillac) et la diversité des communes représentées m'ont fourni l'argument de l'expérience suivante.

CONDITIONS DE L'EXPERIENCE

Deux classes de sixième dont chacune recrute sur neuf communes différentes. Le Cantal comprend 250 communes ; l'enquête portant sur 18 d'entre elles, et à condition que tous les maires nous répondent, l'échantillon statistique paraît satisfaisant.

LE DEROULEMENT

— Les élèves par groupes de 3, spontanément constitués ou organisés par mes soins, élaborent pendant une demi-heure un questionnaire-brouillon. Dans la semaine, ils me le remettent mis en forme : questions numérotées, en français, bien écrites.

— Un délégué par équipe, la semaine suivante, lit son questionnaire à la

classe. Pour chaque question la classe vote à main levée son adoption ou son rejet. Il arrive souvent que les questions se répètent. On conserve celle dont la rédaction est la plus satisfaisante. Il faut se garder de donner une forme trop littéraire à la question. Les questions des enfants sont beaucoup plus spontanées et vivantes.

— Le questionnaire définitif est alors photocopie. Un exemplaire reste à chaque élève ; un autre est envoyé à chacun des maires.

— Une lettre rédigée par mes soins sur papier à en-tête du CES explique le pourquoi du questionnaire. Ma signature authentifie le tout et celle de l'élève (« un de vos administrés ») crée le lien affectif indispensable. En effet, dans une commune rurale où tout le monde se connaît, il y a ainsi davantage de chances d'inciter le maire à une réponse.

— Une enveloppe timbrée est jointe à l'ensemble.

L'EXPLOITATION

Dans la semaine qui suit, les réponses arrivent. Je vous laisse imaginer l'effervescence de la classe chaque fois que « l'administré » décachète la lettre de « son » maire.

Nous recevons au total 12 lettres sur 18, ce qui est un résultat remarquable (66%). La plupart des maires ont répondu aux 30 questions d'une manière consciencieuse, parfois humoristique, souvent passionnée, certains exaltant la grandeur de leur tâche. La plupart ont dû passer plusieurs heures pour écrire leur réponse ; et l'un d'eux termine même en ces termes : « *Et maintenant merci, vous m'avez fait passer une agréable veillée en établissant cette réponse à votre questionnaire copieux et intéressant.* »

Le « bagage » acquis par les élèves à la suite de l'expérience dépasse largement celui que j'aurais pu leur apporter ou qu'ils auraient trouvé dans les livres. Ce n'était pas le but explicite de la tentative, mais le fait est là.

CONCLUSION

Dire que j'ai obtenu l'adhésion des élèves est inférieur à la réalité : ils ont été passionnés.

J'ai retenté l'expérience cette année (les lettres partent en ce moment) avec le même succès. Le contenu sera différent vu que les communes sont suburbaines : déruralisation avancée, fonction dortoir ou semi-industrielle.

J'ai élargi l'expérience aux conseillers généraux en cinquième. Le processus reste le même (1) : nous touchons cinq conseillers dont le président de l'assemblée départementale.

Une autre formule mériterait d'être essayée : l'interview sur magnétophone

(1) *Une différence cependant : nous avons étudié en détail la session d'automne du Conseil Général d'après le compte rendu des délibérations paru dans la presse locale. Cela a enrichi les questions.*

par un groupe d'élèves à partir du questionnaire élaboré en classe. Pour l'exploitation, il faut aller plus loin que la lecture des lettres (ou l'écoute de la bande) et leur affichage. Je n'y ai pas encore réfléchi.

Enfin il n'est pas impossible de faire venir dans la classe l'élu local (maire, adjoint, conseiller général). Le président de l'Association des maires du Cantal — que nous avons touché par hasard — s'était spontanément proposé de le faire : « Un certain nombre de questions mériteraient un long exposé, et si je me trouvais disponible un samedi matin à Aurillac, c'est avec plaisir que je viendrais répondre de vive voix aux questions que pourraient me poser directement les élèves, si toutefois le règlement autorise cette manière de faire. » Pour des raisons diverses, le rendez-vous ne put avoir lieu.

Voilà donc quelques réflexions montrant la possibilité d'associer les élèves à la vie de la cité et de pallier la dépolitisation que chacun se plaît à déplorer sans toujours chercher les moyens d'y remédier.

Marc PRIVAL
CES Cournon d'Auvergne - 63

ANNEXE :

Voici quatre questions des élèves et les réponses apportées par les maires :

— Si la mairie vient à brûler, comment ferez-vous pour reconstituer les papiers qui se trouvent dedans ?

R. L'incendie d'une mairie poserait évidemment des problèmes très compliqués. Mais les maires ne vivent pas isolément. Le Receveur Municipal qui tient les comptes, a le double

de toutes les pièces financières et comptables.

Les délibérations qui marquent les décisions de la municipalité sont envoyées en double à la Préfecture pour approbation. Les actes d'Etat-Civil sont établis en 2 exemplaires dont l'un est conservé par le Procureur de la République, au Greffe d'Aurillac.

— Réussissez-vous à contenter tous les habitants de votre commune?

R. On ne peut pas contenter tout le monde, toutefois on fait son possible et la récompense du travail que l'on a fait est le résultat que l'on trouve le jour des élections municipales, lorsque librement et sans contrainte,

les électeurs vous apportent une confortable majorité de suffrages.

— En quelle année comptez-vous partir du poste de maire?

R. Je n'y ai pas songé, mais l'âge m'y incitera sans doute un jour. Peut-être fera-t-on alors appel à mon jeune administré Patrick Besembes. Qui sait?

— Est-ce que le maire peut laisser son pouvoir à son fils?

R. Non, le maire tire ses pouvoirs de l'élection venant de la confiance de ses concitoyens. Lorsqu'il ne sera plus maire, peut-être que le souvenir des services qu'il a rendus facilitera l'élection de son fils. Mais c'est aux électeurs de décider.

ORTHOGRAPHE,

que de crimes on commet en ton nom !

Michel VIBERT

Je ne sais quelle mouche soudainement me pique, et pourquoi soudainement il me vient l'envie de crier, mais pourquoi n'ajouterai-je pas mon cri à tous ceux qui hurlent dans nos classes?

Combien de temps encore supporterons-nous que des esprits ô combien savants, sérieux et sereins, tiennent l'orthographe pour un critère d'intelligence et qu'en son nom, ils décident de l'avenir de certains de nos enfants.

J'en ai déjà vu de ces pauvres gosses, les crasseux, les nuls tout couverts d'opprobre orthographique, venir chez nous, le front bas, la main tremblante. Quel drame, la dictée, quelle affaire sale ! Coupable de cinq fautes ! Châtiment : le zéro ; les zéros qui s'accumulent comme autant de signes honteux. Pas d'espoir, le couperet tombe régulièrement.

Que dire à ces maîtres qui, sous prétexte d'orientation, barrent l'entrée de la 6^e par des dictées dont les résultats